

Communiqué

Pour diffusion immédiate

La Mauricie récupère et recycle

Saint-Étienne-des-Grès, le 23 février 2018 – La Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (Régie) tient à préciser que les matières recyclables collectées porte à porte et transportées au centre de tri de Récupération Mauricie sont recyclées. Malgré la décision de la Chine de modifier ses critères d'importation de matières, le centre de tri de Récupération Mauricie maintient ses opérations normales.

Monsieur Michel Angers, président de la Régie, le rappelle : « À l'automne 2017, 3,2 millions de dollars ont été investis dans la modernisation du centre de tri régional géré par notre partenaire : Récupération Mauricie. L'ajout d'équipements plus performants et l'intégration de technologies de pointe ont permis d'accroître la productivité, le taux de récupération des matières et d'améliorer leur qualité ».

Monsieur Yvon Picotte, président de Récupération Mauricie, ajoute : « En investissant dans nos équipements de tri, nous avons pris nos responsabilités et nous faisons notre part afin de préserver la valeur des matières récupérées par les citoyens. Moderniser le centre de tri nous a permis de préserver l'accès aux importants marchés asiatiques. Nous favorisons également des partenariats avec des entreprises québécoises, ce qui nous permet de bien tirer notre épingle du jeu. Le tri et le conditionnement des matières récupérées sont des activités dynamiques et créatrices d'emplois chez nous ».

- Le centre de tri emploie près de 100 personnes réparties sur trois quarts de travail
- 40 000 tonnes de matières recyclables y sont triées annuellement

La Régie invite la population à augmenter ses efforts pour adopter de bonnes habitudes de récupération, **car la qualité des matières vendues dépend aussi directement de la qualité des matières collectées.**

Dans le bac, sont acceptés : les **IMPRIMÉS** (journaux, revues, circulaires, papier de bureau), les **CONTENANTS** (les pots et les bouteilles en plastique ou en verre, les boîtes de conserve et les canettes) et les **EMBALLAGES** (boîtes de carton, papier d'aluminium, sacs de plastique).

Des gestes simples qui améliorent l'efficacité du tri :

- Retirer les papiers du publisac
- Regrouper tous les sacs de plastique dans un seul sac de plastique

-30-

Sources :

Daniel Cassivi, directeur général
Récupération Mauricie
819 693-6463

Sylvie Gamache, conseillère en communications
Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie
819 692-7786 / sgamache@rgmrm.com